

Décisions et liste des résolutions

I. DECISIONS

EB122(1) Révision de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l’OMS

Le Conseil exécutif, ayant procédé à l’examen et pris note du rapport de son Comité permanent des Organisations non gouvernementales concernant l’examen d’un tiers de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l’OMS,¹ et donnant suite à la décision EB120(2), a décidé ce qui suit.

Notant avec satisfaction leur collaboration avec l’OMS et se félicitant de l’intérêt que les organisations non gouvernementales dont les noms sont suivis d’un astérisque dans l’annexe au rapport continuent de manifester pour l’action de l’OMS, le Conseil a décidé de maintenir les relations officielles entre ces organisations et l’OMS.

Notant que les rapports n’étaient pas parvenus, ou avaient été reçus trop tard, ou qu’un complément d’informations était nécessaire, le Conseil a décidé de reporter à sa cent vingt-quatrième session l’examen des relations avec les organisations non gouvernementales dont les noms suivent : Alzheimer’s Disease International, Association du Commonwealth pour les Handicaps mentaux et les Incapacités liées au développement, Association internationale de Pédiatrie, Association internationale d’Ergonomie, Association internationale des Femmes Médecins, Association internationale des Médecins pour la Prévention de la Guerre nucléaire, Association internationale pour la Prévention du Suicide, Association internationale pour la Santé des Adolescents, Association mondiale des Guides et des Eclaireuses, Coalition internationale antitabac des Organisations non gouvernementales, Coalition internationale pour la Santé des Femmes, Collegium Internationale Neuro-Psychopharmacologicum, Comité interafricain sur les Pratiques traditionnelles ayant effet sur la Santé des Femmes et des Enfants, Confédération mondiale de Physiothérapie, Conseil de la Population, Conseil international pour la Lutte contre les Troubles dus à une Carence en Iode, Family Health International, Fédération internationale de la Vieillesse, Fédération internationale pour la Planification familiale, Fédération mondiale des Sourds, Fédération mondiale pour la Santé mentale, Fondation Aga Khan, HelpAge International, Inclusion International, Ligue internationale contre l’Epilepsie, Ligue internationale La Leche, Rehabilitation International, Union internationale de Promotion de la Santé et d’Education pour la Santé, Union internationale de Psychologie scientifique, Union internationale des Sciences de la Nutrition.

¹ Document EB122/34.

Se félicitant des accords de collaboration entre l'OMS et la Société internationale pour la Recherche biomédicale sur l'Alcoolisme et l'Organisation mondiale du Mouvement scout, le Conseil a décidé de maintenir les relations officielles entre ces organisations non gouvernementales et l'OMS.

Notant le rapport de l'International Society for Environmental Epidemiology et tenant compte du fait que l'OMS souhaite poursuivre la collaboration, le Conseil a décidé de reporter d'une année supplémentaire l'examen des relations avec cette organisation afin qu'elle puisse soumettre un rapport de collaboration qui sera examiné à sa cent vingt-quatrième session.

Notant que les rapports de collaboration n'étaient pas encore parvenus pour les organisations non gouvernementales dont les noms suivent : Association internationale d'Epidémiologie, Fédération mondiale de Médecine et Biologie des Ultrasons, Société internationale d'Hématologie, et Union internationale des Sociétés de Microbiologie, le Conseil a décidé de reporter d'une année supplémentaire l'examen des relations avec ces organisations non gouvernementales et a demandé de les informer que, si les rapports n'étaient pas soumis à temps pour être examinés à sa cent vingt-quatrième session, il serait mis fin aux relations officielles.

(Neuvième séance, 25 janvier 2008)
EB122/SR/9

EB122(2) Attribution du Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité de la Fondation Dr A. T. Shousha, a attribué le Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha pour 2008 au Professeur Sayed Adeb ul Hassan Rizvi (Pakistan) pour sa remarquable contribution à l'action de santé publique dans la Région de la Méditerranée orientale. Le lauréat recevra l'équivalent de CHF 2500 en dollars des Etats-Unis.

(Neuvième séance, 25 janvier 2008)
EB122/SR/9

EB122(3) Attribution du Prix Sasakawa pour la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la Santé, a attribué le Prix Sasakawa pour la Santé pour 2008 au Mouvement pour la réinsertion des personnes touchées par la lèpre (MORHAN) (Brésil) pour ses travaux remarquables et novateurs en matière de développement sanitaire. Le lauréat recevra US \$40 000.

(Neuvième séance, 25 janvier 2008)
EB122/SR/9

EB122(4) Attribution de la Bourse Francesco Pocchiari

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité de la Bourse Francesco Pocchiari, a attribué la Bourse Francesco Pocchiari pour 2008 au Dr Uranchimeg Davaatseren (Mongolie) et au Dr Intesar Alsaidi (Yémen). Les deux lauréates recevront chacune US \$10 000.

(Neuvième séance, 25 janvier 2008)
EB122/SR/9

EB122(5) Attribution du Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé, a attribué le Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé pour 2008 à l'Hôpital pour enfants cancéreux du Caire pour sa remarquable contribution au développement sanitaire. Le lauréat recevra US \$40 000.

(Neuvième séance, 25 janvier 2008)
EB122/SR/9

EB122(6) Attribution du Prix de l'Etat du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé, a attribué le Prix de l'Etat du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé pour 2008 au Dr Zaza Metreveli (Géorgie) et au Dr Chuon Chantopheas (Cambodge) pour leur remarquable contribution au développement sanitaire. Les deux lauréats recevront chacun US \$20 000.

(Neuvième séance, 25 janvier 2008)
EB122/SR/9

EB122(7) Création du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique

Le Conseil exécutif, après avoir examiné la proposition de la République de Corée visant à créer une distinction pour la recherche dans les domaines du VIH/sida, des maladies transmissibles et des maladies tropicales négligées, a approuvé le principe de la création d'une distinction intitulée « Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique » dont les statuts proposés seraient rédigés en coopération avec la République de Corée et soumis au Conseil à sa cent vingt-troisième session pour approbation, en même temps que les recommandations relatives au financement des frais administratifs afférents à cette distinction.

(Neuvième séance, 25 janvier 2008)
EB122/SR/9

EB122(8) Dissolution de la Fondation Darling

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Directeur général sur l'administration et l'attribution du Prix de la Fondation Darling : proposition de suppression, a décidé de dissoudre la Fondation Darling et a prié le Directeur général de prendre toutes les dispositions nécessaires pour réaliser la dissolution, sous réserve des approbations et des démarches exigées par le droit suisse.

(Neuvième séance, 25 janvier 2008)
EB122/SR/9

EB122(9) Ordre du jour provisoire et durée de la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire de la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé,¹ rappelant sa décision antérieure selon laquelle la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé devrait se tenir au Palais des Nations à Genève, la session s'ouvrant le lundi 19 mai 2008 et prenant fin au plus tard le samedi 24 mai 2008,² et rappelant en outre l'accord conclu à la présente session lors de l'examen du point 4.14 sur le suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé, a approuvé l'ordre du jour provisoire de la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé, tel qu'il a été amendé.

(Neuvième séance, 25 janvier 2008)
EB122/SR/9

EB122(10) Date et lieu de la cent vingt-troisième session du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent vingt-troisième session s'ouvrirait le lundi 26 mai 2008 au Siège de l'OMS, à Genève, et prendrait fin au plus tard le jeudi 29 mai 2008.

(Neuvième séance, 25 janvier 2008)
EB122/SR/9

EB122(11) Consultation informelle sur le projet de stratégie mondiale contre les maladies non transmissibles

Le Conseil exécutif a décidé d'inviter à soumettre par écrit au Directeur général des observations sur le projet de stratégie mondiale contre les maladies non transmissibles et décidé en outre qu'une consultation informelle sur le projet de stratégie se tiendrait à Genève début 2008, à une date à convenir. Les Etats Membres seront avisés des dispositions par note verbale. Les conclusions seront soumises à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé.

(Quatrième séance, 22 janvier 2008)
EB122/SR/4

¹ Document EB122/22.

² Voir décision EB121(10).

EB122(12) Méthode de travail de l'Assemblée de la Santé

Le Conseil exécutif a décidé que le Comité du Programme, du Budget et de l'Administration examinerait à sa huitième réunion les moyens qui permettraient aux réunions du Bureau de l'Assemblée de la Santé de gagner en efficacité et en temps.

(Huitième séance, 24 janvier 2008)
EB122/SR/8

II. LISTE DES RESOLUTIONS

- EB122.R1 Polioomyélite : dispositif de gestion des risques susceptibles de compromettre l'éradication
- EB122.R2 Stratégies visant à réduire l'usage nocif de l'alcool
- EB122.R3 Application du Règlement sanitaire international (2005)
- EB122.R4 Changement climatique et santé
- EB122.R5 Santé des migrants
- EB122.R6 Nomination du Directeur régional pour les Amériques
- EB122.R7 Stratégie mondiale de vaccination
- EB122.R8 Méthode de travail de l'Assemblée de la Santé
- EB122.R9 Multilinguisme : mise en oeuvre du plan d'action
- EB122.R10 Confirmation d'amendements au Règlement du Personnel
- EB122.R11 Confirmation d'amendements au Règlement du Personnel
- EB122.R12 Relations avec les organisations non gouvernementales
- EB122.R13 Mutilations sexuelles féminines

= = =